



Note d'informations aux mairies de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse

MARS 2023 - N°3

[ZOOM SERVICE : LA MISSION LOCALE]

Accompagnement des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation initiale, ni en formation professionnelle. « ***Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis ou sortants du système scolaire, la Mission Locale de Vichy vous reçoit - à la Maison France Services du Pays de Lapalisse le mardi après-midi sur rendez-vous - afin de répondre à vos demandes concernant l'orientation, la formation, l'emploi, les droits, le logement, la mobilité... C'est un service gratuit. Pour vous inscrire, appelez-nous au 04 70 30 15 30 !*** »

Chaque jeune est accompagné par un conseiller, qui prendra le temps de l'écouter et avec qui sera construit un plan d'actions (ateliers, visites d'entreprises, préparation entretiens ...)

[INFO DEMARCHE ADMINISTRATIVE]

Direction générale des Finances publiques – Gérer mes biens immobiliers

Tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du [site impots.gouv.fr](http://site.impots.gouv.fr) avant le **30 juin 2023**.

[BILAN et PROJET]

La Maison France Services a tenu le 6 mars son Comité de Pilotage. En 2022, **plus de 3500 usagers renseignés** et 36 services regroupés en un même lieu. Poursuite des actions en 2023 permettant de rapprocher les services publics au plus près de la population.



[RENDEZ-VOUS]

La Maison France Services sera présente au **Forum de l'Habitat** de la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse le **samedi 25 mars de 10h à 17h salle de La Grenette.**

